

Transmettre

en Auvergne-Rhône-Alpes

LA LETTRE TRANSMISSION DES CHAMBRES D'AGRICULTURE D'Auvergne-Rhône-Alpes

Édition de Haute-Loire- Novembre 2024

Vous avez plus de 55 ans, la retraite n'est pas encore pour demain, mais la transmission est un processus long et complexe au cours duquel vous vous poserez de multiples questions.

Cette lettre de la Transmission, réalisée par votre Chambre d'agriculture, a pour vocation de vous donner quelques informations pour anticiper cette nouvelle étape dans votre parcours.

55 ANS

C'est l'âge idéal pour commencer à réfléchir à la transmission de votre exploitation. Car, pour bien la préparer, il est important d'anticiper... Pour information, dans le département, 65 personnes ont été accueillies au Point Accueil Transmission, avec un âge moyen de 62 ans.

LA FORMATION, UNE ÉTAPE CLÉ POUR UNE TRANSMISSION REUSSIE

Vous avez des questions sur votre retraite, votre cessation d'activité et les modalités de transmission (aspects juridiques, fiscaux ou administratifs...)? Pour vous accompagner dans votre réflexion, les Chambres d'agriculture proposent une gamme de formations ou de réunions d'informations pour préparer sereinement la transmission de votre activité.

TRANSMISSION / RETRAITE, J'ANTICIPE ET JE M'Y PRÉPARE !

1 journée d'information pour les agriculteurs de + de 57 ans, toutes productions confondues, sur les étapes de la transmission.

Intervention de la MSA et des conseillers transmission de la Chambre d'agriculture 43.

MARDI 26 NOVEMBRE 2024
ANTENNE CHAMBRE D'AGRICULTURE
ANTENNE HAUT-ALLIER MARGERIDE
DE 10H00 A 16H30 à SAUGUES

MARDI 3 DECEMBRE 2024
IMMEUBLE INTERCONSULAIRE
SALLE INTERCONSULAIRE
DE 10H00 A 16H30 au PUY-EN-VELAY

MARDI 10 DECEMBRE 2024
AU CFPPA D'YSSINGEAUX
50 IMPASSE LES EPICEAS
DE 10H00 A 16H30 à YSSINGEAUX

AU PROGRAMME

Intervention de la MSA

De 10h à 12h30 :

Point sur la réforme de la retraite et les évolutions en cours (retraite légale, retraite carrière longue, retraite à 1000€)
Cumul emploi retraite
Démarches pour cesser son activité (bulletin de mutation, parcelle subsistance...)

Intervention du service juridique

De 13h30 à 16h30

Réglements successoraux
Donation- testament

LE POINT ACCUEIL TRANSMISSION (PAT)

Le Point Accueil Transmission vous reçoit pour répondre à vos interrogations, vous mettre en relation avec des experts compétents, et élaborer un plan d'action pour réussir votre projet. Des permanences vous sont proposées sur les antennes de Brioude, Saugues et Yssingaux.

Entretien sur rendez-vous, contact :
Josiane MEJEAN 04 71 07 21 55
ou 06 80 98 76 30

PERMANENCES PAT :

Lieux	horaires	Dates		
BRIOUDE ANTENNE CHAMBRE D'AGRICULTURE	10h à 12h	28/11/2024	27/02/2025	22/05/2025
		19/12/2024	27/03/2025	26/06/2025
		23/01/2025	24/04/2025	
SAUGUES ANTENNE CHAMBRE D'AGRICULTURE	10h à 12h	15/11/2024	21/02/2025	16/05/2025
		20/12/2024	21/03/2025	20/06/2025
		17/01/2025	18/04/2025	
YSSINGEAUX ANTENNE CHAMBRE D'AGRICULTURE	10h à 12h	14/11/2024	13/02/2025	15/05/2025
		12/12/2024	13/03/2025	12/06/2025
		09/01/2025	10/04/2025	

TRANSMETTRE SON EXPLOITATION, ÇA SE PRÉPARE !



ANTICIPER L'AVENIR

10 ANS AVANT

Réfléchir aux enjeux et aux étapes clés pour l'avenir de votre exploitation

DÉFINIR SON PROJET

5 ANS AVANT

Identifier vos envies, vos besoins et faire les bons choix pour réussir votre sortie du métier

TROUVER UN REPRENEUR

3 ANS AVANT

Utiliser des outils reconnus et préparer l'accueil de votre futur repreneur

CONCRÉTISER SON ARRÊT D'ACTIVITÉ

Réaliser sereinement vos démarches de cessation et de transfert de votre exploitation



Ayez le bon réflexe, venez nous parler de vos projets !

Contactez votre **Point Accueil Transmission** au 04 71 07 21 55

Quels que soient vos choix, l'important c'est de bénéficier de conseils adaptés à votre projet.

Les Chambres d'agriculture vous accompagnent à chaque étape de votre future transmission : information et orientation dispositifs d'aides à la réflexion, formations, outils de mise en relation cédants/repreneurs (Répertoire Départ Installation)...



AGRICULTEURS EXPÉRIMENTÉS : TRANSMETTEZ VOTRE SAVOIR-FAIRE !

Vous avez plus de 50 ans et vous êtes installé depuis plus de 5 ans ?

Vous souhaitez transmettre vos connaissances techniques et ouvrir vos perspectives pour le devenir de votre exploitation ?

Le nouveau dispositif « Transmettre mon savoir-faire agricole » déployé par le Conseil régional peut vous intéresser.



Cofinancé par l'Union européenne

Ce dispositif vous permet d'embaucher une personne en parcours à l'installation, pour une durée de 3 à 12 mois. Son salaire sera subventionné à hauteur de 50 %.

Pour bénéficier du dispositif, vous devrez entre autres, avoir suivi la formation « Accueillir et former une nouvelle personne sur mon exploitation » (voir ci-contre).

De son côté, la personne salariée devra être inscrite au Point Accueil Installation avec un autodiagnostic complété et ne pas avoir de lien de parenté de 1^{er} degré avec vous (ou

l'un des membres de votre société le cas échéant). Elle ne devra pas avoir été salariée sur votre exploitation dans les 6 derniers mois.

Tout au long de la période, de la mise en place du salariat à son terme, vous bénéficierez d'un accompagnement de la Chambre d'agriculture.

i **Vous avez des questions sur ce dispositif ? Vous voulez savoir si vous êtes éligible ? Contactez le conseiller transmission de votre Chambre d'agriculture.**

FORMATION
« ACCUEILLIR ET FORMER UNE NOUVELLE PERSONNE SUR MON EXPLOITATION »

Prochaines dates dans le :

3 et 4 Décembre 2024
Au Puy-en-Velay

Contact : Murielle BERTRAND

04 71 07 71 93

TRANSMETTRE SON EXPLOITATION : ET VOUS, OÙ EN ÊTES-VOUS ?

Réalisez ce questionnaire pour vous situer par rapport la question de la transmission de votre exploitation.

1. Actuellement vous vous sentez :

-  Passionné ! J'aime mon métier depuis mon installation et encore plus aujourd'hui.
-  Résigné : mon métier d'agriculteur m'a fatigué.
-  Motivé mais prêt à transmettre. Je souhaiterais bien trouver un repreneur dans l'idéal.

2. Si on vous dit retraite, vous pensez :

-  Libéré, j'ai plein de projets pour ma retraite.
-  La galère ! Où vais-je trouver un repreneur ?
-  Déjà ? Je n'ai pas vu le temps passer.

3. La transmission idéale en 3 mots :

-  Rapide, efficace, non contraignante.
-  Anticipée, en douceur, transmettre pour installer.
-  Valeur bien négociée, retraite assurée, simplicité.

4. Votre exploitation dans 10 ans, vous l'imaginez ...

-  Identique, à l'exception du chef d'exploitation.
-  Peu importe, ce ne sera plus mon problème.
-  Certainement différente, j'ai hâte de voir ça.

5. Quel outil transmettez-vous ?

-  Les bâtiments ne valent plus grand-chose, je mise tout sur le foncier.
-  Un outil au top du top, économiquement viable, prêt pour l'arrivée d'un-e repreneur-se.
-  Une exploitation fonctionnelle mais vieillissante, des investissements seront à envisager.

6. Et le prix dans tout ça ?

-  Le meilleur possible, on ne transmet qu'une fois.
-  Je ferai tout pour installer un-e repreneur-se, dans la mesure du raisonnable.
-  À négocier avec le-la repreneur-se...

7. Les étapes de la transmission pour vous c'est...

-  Loin, je n'ai que la cinquantaine, j'ai le temps de voir venir.
-  Déjà démarré, le RDI (Répertoire Départ Installation) n'a plus de secret pour moi.
-  Un grand chantier, je ne sais pas par où commencer.

RÉSULTAT BILAN DU TEST

Faites le bilan, vous avez une majorité de :

 **Vous n'êtes pas encore prêt à transmettre votre exploitation** mais vous souhaitez vous assurer qu'un-e repreneur-se puisse s'installer. Dès 50 ans, c'est déjà le bon moment pour commencer à vous informer sur la transmission, préparer votre fin de carrière et vous assurer que votre exploitation puisse trouver preneur le moment venu.

Pourquoi ne pas vous renseigner à l'occasion des journées d'information organisées par votre Chambre d'Agriculture à l'occasion de la Quinzaine de la Transmission

 **Vous n'avez qu'une seule envie : transmettre.** Vous êtes déjà bien renseigné sur les étapes de la transmission et vous êtes bien avancé dans vos démarches pour trouver un-e repreneur-se. Mais attention à ne pas être trop intransigeant dans les négociations à la vente et à transmettre un outil fonctionnel afin que le-a repreneur-se puisse démarrer son activité dans de bonnes conditions ! La Chambre d'agriculture vous propose des conseils pour bien intégrer les attentes des porteurs de projets. De plus, des formations pour renforcer l'attractivité de votre offre vous permettraient de mettre toutes les chances de votre côté. Ne négligez pas la dimension humaine, la transmission est avant tout une rencontre !

 **Vous souhaitez transmettre, mais vous êtes un peu perdu...** Vous êtes prêt à vous investir dans les démarches pour qu'un-e repreneur-se puisse reprendre après vous, et vous avez besoin de conseil pour transmettre sereinement votre outil de production. Les conseillers du Point Accueil Transmission se tiennent à votre disposition pour vous guider dans ces démarches et vous apporter des éléments de réflexion. La Chambre d'agriculture propose également des formations (voir page 1) afin de vous permettre de mûrir votre projet et de rencontrer des professionnels qui pourront vous accompagner dans votre transmission.



STOP AUX IDÉES REÇUES : LE **Vrai** **Faux** DE LA TRANSMISSION

Parce que la transmission est un sujet complexe et sensible, à la fois pour les futurs cédants et pour les repreneurs, elle véhicule une série d'idées reçues et de fausses vérités. En voici quelques exemples.

Vrai

MAINTENIR MON OUTIL DE TRAVAIL AVANT DE PARTIR EN RETRAITE PERMET DE FACILITER LA TRANSMISSION !

Pour attirer un nouvel agriculteur, le maintien d'une exploitation en bon état est un élément clé. Une exploitation en bon état d'entretien attirera plus facilement, car l'acquéreur pourra plus facilement s'y projeter et imaginer son projet. Un rythme de croisière sera atteint plus facilement sur une exploitation dont l'outil de production a été maintenu en état.

Faux

LA TRANSMISSION, C'EST UN SUJET DONT ON DOIT SE PRÉOCCUPER APRÈS 60 ANS

Il faut vous y préparer, dans l'idéal 10 ans à l'avance, par étapes progressives. La transmission est un processus long et complexe qui ne se résume pas à transmettre son capital. Plus le processus est anticipé, plus l'entreprise est préparée à la transmission pour optimiser sa valorisation. Transmettre ou pas, quoi, quand, comment, combien, à qui ? Autant de questions qui ne se résolvent pas en un jour... Ce sera aussi l'occasion de réfléchir à vos projets.

Vrai

PLUSIEURS ANNÉES SONT NÉCESSAIRES DANS CERTAINS CAS POUR TROUVER LE BON REPRENEUR

Pour trouver votre repreneur, il est important de consulter votre entourage dans un premier temps : il se trouve peut-être parmi votre famille, vos salarié(e)s ou vos voisin(e)s. Quand vous avez fait le tour et que l'affaire n'intéresse personne, il est temps d'élargir le cercle en vous rapprochant des réseaux professionnels tel que le Répertoire Départ Installation (RDI)*. Il met en relation des cédants qui n'ont pas de repreneur et des porteurs de projet qui ont la volonté de devenir agriculteur sans structure pour le faire. Le candidat idéal n'existe pas, il faut que vous soyez conscient que le repreneur arrivera avec son passé, son expérience, sa personnalité, sa façon d'appréhender les choses ; il sera de toute façon différent de vous.

* www.repertoireinstallation.com

Faux

TRANSMETTRE À UN JEUNE : PFF... IL N'Y A PAS DE CANDIDATS...

En 2023, 65 nouveaux candidats se sont inscrits auprès du Répertoire Départ Installation pour s'installer dans la Haute-Loire. La Haute-Loire reste un département attractif, le RDI* compte des inscriptions à l'échelle régionale voire nationale. Pour autant, toutes les productions n'ont pas la même attractivité et une partie des porteurs de projet cherchent des petites structures, pour des projets diversifiés et notamment en vente directe.

Faux

TRANSMETTRE SON EXPLOITATION : ON EST SOUVENT SEUL FACE À UN PROCESSUS COMPLIQUÉ

Ce qui est vrai, c'est qu'il peut être difficile en fin de carrière de trouver l'énergie pour travailler sur toutes les dimensions de ce projet chronophage et complexe.

Mais de nombreux professionnels sont présents et peuvent vous accompagner pour trouver les solutions les plus appropriées à votre situation. Chacun d'eux pourra vous conseiller dans son domaine d'expertise : juristes, comptables, notaires, MSA, banques, assureurs, SAFER... et bien sûr vos conseillers de la Chambre d'Agriculture.

Alors n'attendez plus, contactez-nous !

VOS INTERLOCUTEURS



Chambre d'agriculture de Haute-Loire

Josiane MEJEAN

Conseillère Installation Transmission

04 71 07 21 55 - jmejean@haute-loire.chambagri.fr

www.haute-loire.chambre-agriculture.fr

Vos sites utiles :

www.repertoireinstallation.com

www.transmettreenagriculture.fr

Elodie BOZZI

Répertoire Départ Installation

Stage Test Installation/transmission

04 71 07 21 48 - ebozzi@haute-loire.chambagri.fr



Avec le soutien de :

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINÉTÉ
ALIMENTAIRE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes